

LA DEMOISELLE

Les demoiselles, sont des insectes qui font partis de l'ordre des odonates (en raison de leurs puissantes mandibules dentées). Leurs grands yeux à facettes multiples, leurs couleurs chatoyantes et variées, leur vol spectaculaire et leur mode de reproduction particulier permettent de les identifier facilement des autres insectes.

Elle a deux paires de longues ailes transparentes de même dimension qui lui permet de voler à grande vitesse, même si le battement d'une trentaine de pulsations est beaucoup moins rapide que celui des mouches.

Elle a trois paires de pattes qui lui permettent de s'agripper aux plantes, ou de capturer ses proies.

Les demoiselles sont actives le jour, son habitat est toujours situé près des étangs, rivières, ruisseaux et autre cours d'eau, nécessaires à ses larves. Son vol est silencieux et rapide, et on peut la voir faire du sur-place avant de se poser sur un perchoir végétal.

Elle se nourrit d'insectes qu'elle capture habituellement sur le feuillage et les tiges des plantes qu'elle inspecte à la recherche de nourriture. C'est un prédateur redoutable qui capture les petits papillons, les moustiques, les mouches qui font partie de sa diète carnivore. Ses ennemis sont les oiseaux, les batraciens, les araignées, et les insectes carnivores.

Après la période de reproduction, la femelle pondra plusieurs centaines d'œufs, qu'elle dépose dans la tige d'une plante, ou sous l'eau. Les œufs vont donner des larves qui vont dans l'eau et se nourrissent en capturant des proies aquatiques. Elle aura plusieurs mues, ou métamorphoses, où la peau de son dos se fend pour laisser place à une larve plus grosse. C'est au stade larvaire qu'elle passera l'hiver sous l'eau.

au printemps suivant, ou à l'été selon l'espèce, l'insecte aquatique monte le long d'une tige pour sortir de l'eau, et la demoiselle mature naîtra.

Source : www.bestioles.ca

Crédit Photo : Le Derv Photographie



JOURNÉE MONDIALE
DE LA BIODIVERSITÉ



Le Derv Photographie
@ledervphotographie · Photographe



Participer Depuis mai 2018, il est désormais possible de participer à l'inventaire des espèces de sa commune en **transmettant ses observations aux experts**. Il suffit de quelques clics pour partager ses observations : prenez une ou plusieurs photos de l'espèce que vous souhaitez identifier et transmettez sur le site <https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes> ou en téléchargeant l'application INPN espèces